



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CELCC)

1^{re} séance – 16 janvier 2025 – 15 h 05 à 18 h 26

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Marc Bureau, président et conseiller municipal (en virtuel)

Anik Des Marais, vice-présidente et conseillère municipale

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue et conseillère municipale

Ariane Hamel – membre citoyenne

Benoît Delage, membre provenant d'un organisme impliqué dans le dossier de l'environnement et la lutte aux changements climatiques – Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) (en virtuel)

Claude Fortin – membre provenant d'un organisme impliqué dans le dossier de l'environnement et la lutte aux changements climatiques – Action Climat Outaouais

Inès Bosse-Thompson – membre citoyenne

Jessy Desjardins, membre provenant de la communauté économique – Brigil (en virtuel)

Lise Filiatrault – membre citoyenne (en virtuel)

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive

Ressources internes

Frédéric Vandal, directeur – Service de transition écologique (STÉ)

Louise Tremblay, cheffe de service, projets écologiques – STÉ (en virtuel)

Geneviève Michon, coordonnatrice de projets écologiques – STÉ

Michael Pruneau, coordonnateur de projets écologiques – STÉ (en virtuel)

Alexandre Dumas, coordonnateur en foresterie urbaine – STÉ

Simon Landry, coordonnateur de projets écologiques – STÉ

Véronique Leduc, adjointe administrative – Direction exécutive

Sélène Beaumont-Demers, cheffe de service, comités et commissions – Direction exécutive

Autres personnes présentes

Boris Lamontagne, citoyen (en virtuel)

Chantal Pelletier, citoyenne, Gatineau sans pesticides (GSP)

Chantal, citoyenne (en virtuel)

Claire Charron, citoyenne, GSP (en virtuel)

Daniel Roch, citoyen

Esther Cyr, citoyenne, GSP (en virtuel)
François Lévesque, citoyen, GSP (en virtuel)
François PH Lapointe, citoyen, Action Climat Outaouais
Julie Fauvelle, citoyenne
Marc-André Leduc, citoyen
Maurice Thibaudeau, citoyen (en virtuel)
Monique Pellerin, citoyenne, GSP
Monique Bisson, citoyenne, GSP
Philippe Parenteau, citoyen
Pierre Leroux, citoyen
Réal Lalande, citoyen, Action Climat Outaouais

Yvann Blayo, coordonnateur de projets écologiques – STÉ (en virtuel)
Olimpia Pantelimon, coordonnatrice de projets – STÉ (en virtuel)
Pierre Michaud Whealen, coordonnateur de projets écologiques – STÉ (en virtuel)
Philippe Tremblay, coordonnateur de projets écologiques – STÉ (en virtuel)
Jacinthe Grégoire, coordonnatrice de projets en environnement (en virtuel)
Daniel Rosset, agent de recherche (en virtuel)

ABSENCE :

Membre

Daniel Dezainde, membre provenant de la communauté économique – Les Jardins du Souvenir

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance en mode hybride et publique à 15 h 05. Celle-ci est enregistrée.

Il s'agit de la première séance de l'année qui en comportera 6. C'est également la deuxième et dernière année du plan de travail 2024-2025. Le calendrier des séances sera écourté par les élections municipales prévues le 2 novembre 2025.

La présidence salue le grand intérêt des gens du public à assister à la séance. Un mot de bienvenue est adressé à Josée Marcil, nouvellement coordonnatrice aux comités et commissions. La présence de Séléna Beaumont-Demers, cheffe de service ainsi que celle de Véronique Leduc, en provenance de cette équipe, est soulignée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Deux éléments au varia sont proposés :

- 1- Mention d'activité – Action Climat Outaouais;
- 2- Annonce du service : consultations pour le Fonds vert.

Il est proposé par Anik Des Marais

Appuyé par Claude Fortin

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

Adoptée

3. Déclaration du conflit d'intérêts

La présidence explique qu'un point statutaire relatif à la déclaration de conflit d'intérêts est maintenant inscrit à l'ordre du jour des séances. Aucun membre ne déclare un potentiel de conflit d'intérêts en lien avec les items inscrits.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 21 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance publique du 21 octobre 2024 a été validé précédemment par les membres par courriel. Ce dernier est disponible sur le site Web de la Ville de Gatineau. Aucun suivi n'est à faire.

5. Période de questions du public

Plusieurs personnes du public assistent à cette séance. Un temps de 30 minutes est accordé à la période de questions du public, de façon statutaire. Les interventions sont limitées à une durée de 3 minutes afin de donner la chance à tous de pouvoir s'exprimer.

1- Première intervention:

Daniel Roch – participation en présentiel

Consultant en environnement, spécialisé en installations sanitaires autonomes, représentant de l'organisme Enviro-Step Technologies inc. et inscrit à titre de lobbyiste.

L'intervention porte sur l'encadrement des installations septiques de type tertiaire avec désinfection par rayonnement UV. L'historique, la mise en contexte et un état des lieux concernant les installations sanitaires autonomes sont brièvement présentés. Une explication des systèmes et une présentation de ses avantages sont faites. Depuis 2028, à la levée d'un moratoire à ce sujet, plus de 450 municipalités ont accepté d'encadrer l'utilisation du UV sur leur territoire dans le but de permettre à leurs citoyens d'avoir un choix et non une seule option en matière de désinfection. Cette solution est qualifiée d'efficace, plus compacte et moins invasive par le présentateur pour l'avenir et l'environnement. La question posée est la suivante : comment pouvons-nous (industrie) aider la Ville de Gatineau à avancer dans le dossier et offrir des choix aux citoyens? Une présentation détaillée sera transmise par M. Roch à la suite de la séance.

Échanges ou commentaires

Le Service de la transition écologique explique que la demande a été transmise au Service de l'eau et des matières résiduelles, responsable de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées sur le territoire de Gatineau. Un retour après analyse pourra être fait concernant les démarches et procédures, en temps et lieu.

2 – Deuxième intervention:

Boris Lamontagne – participation en mode virtuel

Membre du public ayant conçu sa maison avec soucis environnementaux et efficacité énergétique.

L'intervention porte sur la technologie de récupération de chaleur des eaux grises comme une alternative à explorer afin de poursuivre les objectifs de la Ville en termes de développement durable et d'innovation. Une description de cette solution, son contexte et les possibilités de son application sont présentés aux membres. L'intervention a pour but de sensibiliser et d'identifier un ou des moyens pour inciter les promoteurs à offrir des maisons plus efficaces énergétiquement. Une présentation est partagée à l'écran et dans le clavardage et sera transmise aux membres à la suite de la séance.

Échanges ou commentaires

Le Service prend note de cette proposition d'alternative, particulièrement en lien avec le développement d'un plan énergétique. La présidence remercie M. Lamontagne pour son intervention.

3 – Troisième intervention:

François Lévesque – participation en mode virtuel

Membre du groupe Gatineau sans pesticides (GSP)

L'intervention porte sur l'application du règlement 955-2024 adopté au CM du 16 avril 2024. Gatineau sans pesticides (GSP) remercie la commission des efforts déployés dans le dossier des pesticides relativement à l'application de ce règlement. Deux questions sont adressées :

- 1- Combien de personnes seront affectées sur le terrain pour la mise en application du règlement et quand seront-elles en fonction?
- 2- Où en est la Ville en lien avec la sensibilisation et l'éducation des citoyens au niveau des pesticides et de la nouvelle réglementation?

Un document détaillant les deux volets de la question a été remis à la Ville par GSP et sera partagé aux membres de la Commission.

Échanges ou commentaires

Le Service explique qu'un processus de dotation de techniciens est en cours en prévision de l'application du règlement au printemps. La stratégie de communication du règlement est quant à elle très variée. Elle comprend notamment la mise à jour web, l'émission de communiqués, les publicités radio, Web et l'arrimage avec la campagne *Je fais ma part*. Le STÉ a aussi mis en place, avec le Service des travaux publics, le projet-pilote d'aménagement de 10 sites de pelouses non traditionnelles. Des accroches-portes de sensibilisation ont été distribués aux citoyens près de ces sites. En 2025, la stratégie se poursuivra. L'accent est mis sur la communication des choix et la proposition d'alternatives aux insecticides afin qu'un virage soit pris, entre autres, de la part des entrepreneurs. La stratégie s'intègre au Plan d'action de la biodiversité concernant les pollinisateurs et les monarques.

Des liens informatifs sont partagés par le service et seront transmis tout comme la liste des 10 sites identifiés.

4 – Quatrième intervention:

Claire Charron – participation en mode virtuel
Membre du groupe Gatineau sans pesticides (GSP)

L'intervention porte sur l'application du règlement 955-2024. Mme Charron, souhaite en apprendre un peu plus au sujet du type (profil / formation) d'employés qui seront responsables des inspections, de la sensibilisation et de l'éducation auprès des citoyens. Elle mentionne avoir été étonnée d'apprendre que cette équipe serait rattachée à celle de la gestion des matières résiduelles.

Échanges ou commentaires

Le Service explique que le service de l'eau et des matières résiduelles a déjà en place une structure au niveau du contrôle environnemental et de l'application du règlement des nuisances, ce choix étant opérationnel et stratégique. Un suivi sera fait auprès du service concerné en lien avec la question concernant la formation des inspecteurs. Le processus de dotation est en cours.

5 – Cinquième intervention:

Monique Pellerin – participation en présentiel
Membre du groupe Gatineau sans pesticides (GSP)

L'intervention porte sur le Dicamba, en lien avec le règlement 955-2024. Mme Pellerin explique que l'autorisation actuelle d'utiliser le dicamba à Gatineau est un enjeu de santé globale. La description de cet herbicide à large spectre, largement utilisé en zone agricole, est présentée. Une brève présentation de ce pesticide, son mode d'action, ses impacts importants sur la santé des populations et de l'environnement a lieu. Une révision du règlement est demandée afin que seuls les biopesticides et pesticides à faibles impacts soient utilisés et appliqués à Gatineau afin de protéger la flore et la faune. Un document sera partagé aux membres de la commission.

Échanges ou commentaires

La présidence salue le travail du groupe GSP. Le service prendra en considération les informations partagées et les approches souhaitées. Aucun échéancier n'est précisé, toutefois, des ajustements au règlement étant déjà souhaités, cette proposition sera analysée en temps opportun. Un membre élu précise que la discussion sur les pesticides prévue le 1^{er} mai à la CELCC pourrait être un moment pour adresser cette question. Une réflexion concernant la liste blanche est souhaitée. Le Service prend note de ce commentaire, le tout étant opérationnel.

6. Bons coups / Environnement et transition écologique - Information

Les membres sont invités à partager des nouvelles concernant l'environnement afin de faire connaître quelques initiatives et projets ou d'apporter un regard positif sur l'actualité.

La présidence souligne l'adoption du dernier budget municipal finançant de très bonnes mesures pour l'environnement. Le STÉ précise que ce budget permettra de déployer différentes actions climatiques permettant la consolidation et l'expansion du Service, la bonification et la mise en place d'une expertise-conseil en soutien aux services municipaux. La mise en place d'outils de monitoring et de suivi auprès de l'appareil municipal permettra d'agir et de poursuivre les démarches pour la transition écologique, la lutte, l'adaptation, la résilience aux changements climatiques, la réduction des GES, la valorisation et la protection de l'environnement. Ce budget favorise ainsi l'atteinte des objectifs de l'ensemble des plans d'action du service.

Action Climat Outaouais souligne être en préparation de leur 4^e rapport d'observateur annuel en lien avec le Plan Climat et travaille sur l'analyse des inventaires des GES depuis 2009.

Le CREDDO souligne le travail d'influence amorcé depuis la dernière année avec divers partenaires afin de revoir le fait d'avoir des normes minimales de stationnements résidentiels et commerciaux; ceci ayant été discuté à l'étude du budget. L'impact économique et environnemental associé a été démontré, dont la réduction des GES. La question de l'imposition de la voiture en partage est aussi à l'étude par le CREDDO.

En novembre 2024, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il allait réglementer pour retirer le gaz d'énergie fossile du secteur des bâtiments neufs et existants d'ici 2040. Cette nouvelle confirme les orientations, les décisions et la volonté de la Ville d'engager des démarches dans ce sens.

Un changement positif est l'arrivée du « bac bleu plus gourmand », une nouveauté concernant le recyclage au Québec. Ce changement est facilitant pour tous. Le service mentionne que l'application Détritrus et celle du gouvernement du Québec sont interreliées et cohérentes.

7. Dépôt du bilan 2024 du plan de travail 2024-2025 de la CELCC et planification des séances 2025 - Information

La présidence dépose le bilan 2024 du plan de travail de la CELCC. Le bilan démontre l'avancement à 50% des moyens y étant inscrits. Il est rappelé que la CELCC porte 10 grands dossiers. Une planification des sujets 2025 est présentée.

Lise Filiatrault se joint à la rencontre à 16 h.

Commentaires

Une précision est demandée en lien avec la portée de la présentation du Plan Climat prévue en mars 2025. Le STÉ explique qu'il s'agit d'une étape de priorisation des actions, le tout dans un objectif d'alignement et de réajustement pour poursuivre les cibles du Plan climat.

Une question est posée en lien avec l'arrimage et la participation de la commission aux dossiers du *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) et du *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA). Le service indique que cet arrimage est prévu avec le service responsable et que ces sujets seront traités à la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CDTH). Une collaboration à ces sujets est souhaitée de la part de la CELCC.

8. État d'avancement du Plan de gestion de l'eau (PGE) – Information et discussion

L'état d'avancement du Plan de gestion de l'eau (PGE) est présenté aux membres de la Commission par Geneviève Michon, coordonnatrice de projets écologiques au Service de la transition écologique. Michael Pruneau, également coordonnateur de projets écologiques, est présent pour appuyer la présentatrice. Le document projeté ayant fait l'objet d'ajustements mineurs, la version modifiée sera transmise aux membres.

Période d'échanges

Cohérence : PRMHH, trame bleue et verte

Des précisions sont demandées en lien avec l'état d'avancement et les démarches en cours concernant le *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) ainsi que la trame bleue et verte. On explique que le service porteur est celui de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) et que celui-ci implique le service de la transition écologique dans ses démarches, entre autres par la consultation interne. Les démarches sont en cours, le PRMHH étant une exigence provinciale. Plusieurs actions du PGE et du Plan d'action de la biodiversité du STÉ sont liées à la trame bleue et la trame verte. La collaboration et l'analyse commune des dossiers permettent de distinguer des éléments pertinents, bonifier les démarches et planifier stratégiquement le tout.

Guide – cours d'eau

Une question est posée en lien avec la politique pour l'entretien et l'aménagement des cours d'eau. Ce guide est un outil interne pour l'établissement des responsabilités municipales à ce sujet. Il permet de répondre aux requêtes et de distinguer les cours d'eau et les fossés.

Gaz à effet de serre (GES)

Une question est notée concernant la faisabilité d'appuyer la mise en place éventuelle de projets de récupération des gaz à effets de serre d'usine.

Eaux pluviales et Fonds vert

Des précisions sont apportées à l'effet que le Fonds vert devrait inclure le volet « citoyen » en lien avec les eaux pluviales (ex. incitatifs). Toutefois, pour ce qui est du volet « corporatif », les analyses et démarches sont en cours pour une gestion optimale des eaux pluviales. Une présentation des bons coups des démarches municipales à cet effet serait d'intérêt.

Fosses septiques

Il serait d'intérêt d'explorer le changement de règlement au sujet des fosses septiques dans le cadre du Plan de gestion de l'eau.

Sensibilisation

Les efforts de sensibilisation envers les citoyens sont salués. Il est important de bien informer les citoyens qui sont au cœur de ces plans d'action.

Projet-pilote rues éco-hivernales

Une question est posée concernant les prochaines étapes du déploiement plus large de ce projet pilote d'épandage autre que le sel dans certaines rues l'hiver. Le Service répond que le bilan sera présenté dans le cadre du bilan du déneigement, en fin de saison, puisque le projet est toujours en cours. Un échantillonnage des cours d'eau sera fait par le STÉ. Un suivi des requêtes au 311 et un suivi en lien avec les enjeux de sécurité est fait.

Bilan PGE

Le Service explique que le PGE est disponible sur le site de la Ville de Gatineau, son bilan sera publié sous peu. Faciliter l'accès aux documents sur le site de la Ville (référencement) serait souhaité.

Zones agricoles

Il est mentionné que plusieurs mesures du PGE touchent la zone agricole. Une demande est faite à l'équipe afin de pouvoir participer en temps et lieu à une séance du Comité consultatif agricole pour faciliter les arrimages et la transversalité des sujets.

Branchements

Une clarification est demandée en lien avec les nouveaux règlements sur les branchements. Il s'agit des raccordements inversés. Le STÉ mentionne avoir été informé qu'un nouveau règlement à ce sujet devrait avoir lieu, sous toutes réserves.

Lac-Beauchamp

On cherche à savoir si les différents corridors écologiques autour du parc du Lac-Beauchamp seront traités dans le PGE. Le STÉ répond que dans le cadre du plan de conservation, les mesures sont reliées au parc. Toutefois, il est noté et dans l'intérêt du parc d'avoir éventuellement une vue sur les terrains adjacents (privés).

Alternative à l'arrosage

Des précisions sont demandées concernant les moyens et bonnes pratiques à instaurer pour réduire l'utilisation de l'eau propre pour l'arrosage des potagers et jardins collectifs. Le Service explique que différentes alternatives et méthodes peuvent être communiquées et encouragées dont la collecte de l'eau de pluie en baril (1-2 baril), l'utilisation du paillis afin de le garder moins sec par exemple.

Bassins de rétention

L'éventualité d'explorer d'autres utilités aux bassins de rétention est une mesure très intéressante dans le cadre du PGE et la possibilité d'y contribuer serait intéressante. Un commentaire est fait au niveau de l'ouverture de la Ville à appuyer des projets ou des concepts de gestions collaboratives de l'eau, par exemple la mise en place de parcs éponges. Une gestion plus intégrée avec le voisinage est souhaitée et des nouvelles approches et opportunités pourraient être explorées. Le Service est ouvert aux nouvelles idées et en prend note. La faisabilité est à valider.

Baignade urbaine

L'eau étant un attrait extraordinaire pour les humains en milieu urbain, une question est posée pour connaître l'intérêt et la faisabilité d'aménager d'autres espaces de baignade (aménagement des rives) en ville même si le PGE souhaite réduire l'impact de l'humain sur les cours d'eau. Le réaménagement d'espaces de baignade, utilisation des cours d'eau en milieu urbain, par exemple au centre-ville serait-il envisagé ?

Cette réflexion est nécessaire. Certaines actions sont déjà en cours en lien avec cela, par exemple en améliorant le site au parc Moussette pour le rendre plus attrayant et agréable. Beaucoup de terrains riverains appartiennent à la CCN. Aucune orientation municipale n'a été prise actuellement à ce niveau. L'accessibilité des milieux naturels est prévue au plan d'action de la biodiversité et sera réfléchi. Un retour sera fait en commission lors du déploiement de cette orientation.

Pause de 17 h 08 à 17 h 21

9. État d'avancement du Plan de foresterie urbaine (PFU) – Information et discussion

L'état d'avancement du Plan de foresterie urbaine (PFU) est présenté par Alexandre Dumas, coordonnateur en foresterie urbaine et Simon Landry, coordonnateur de projets écologiques, du Service de la transition écologique. Le document projeté ayant fait l'objet d'ajustements mineurs depuis son envoi, la version modifiée sera retransmise aux membres.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Un remerciement est adressé au Service pour les suivis d'excellente qualité. Des félicitations sont également adressées concernant le projet de protection des jeunes arbres lors de la tonte de gazon. Cette mesure, dont

les résultats sont positifs, est jugée excellente. La Ville a fait preuve d'écoute et de collaboration et ce projet démontre que la participation du public en commission est bénéfique et importante. L'équipe du PFU explique que pour ce projet, plusieurs requêtes de félicitations au 311 ont été adressées.

Un membre de la CELCC félicite l'équipe du PFU pour son travail légendaire ! La vision et le professionnalisme de l'équipe sont soulignés.

Ariane Hamel quitte la rencontre à 17 h 39. Le quorum est maintenu.

Ariane Hamel se joint à la rencontre à 17 h 41.

Cohérence entre le plan de la biodiversité et le PFU

L'aspect de la connectivité et de la cohérence entre les plans de la biodiversité et de la foresterie urbaine, particulièrement au niveau des corridors écologiques et en particulier avec la réglementation de l'urbanisme pour les projets d'envergure est discuté. Le Service explique que l'articulation des plans et l'arrimage sont travaillés en étroite collaboration avec les différentes équipes dont le SUDD. Des comités de travail et des moyens de communication sont prévus (ex. pour les OGATS, le règlement sur le PIIA, etc.). Le Service explique aussi qu'une démarche pour acquérir les données afin de bonifier leur capacité à bien connaître le territoire est en cours auprès de l'Infoterritoire (SUDD). Différents mécanismes permettent aussi la connectivité sont prévus dont les stratégies d'acquisition de terrain, la restauration, l'acquisition de nouveaux outils, etc.

Protection des arbres et changement de comportement :

En lien avec les grands projets de développement des promoteurs, on se questionne à savoir si un changement de comportement a été observé en faveur de la protection des arbres. Le STÉ explique qu'il s'agit d'un changement de culture et qu'on avance à ce sujet. Dans les exigences réglementaires, il est souvent nécessaire de déposer un plan d'aménagement et/ou de protection. Le Service reste en soutien avec le SUDD puisqu'il n'agit pas directement auprès des promoteurs. Les équipes travaillent à mieux s'outiller et vérifier que les propositions transmises par le service aux promoteurs font l'objet de considérations sérieuses.

Mesure de suivi en lien avec l'abattage d'arbres :

Un commentaire concerne l'appréciation de bien faire connaître les mesures de suivis concernant l'abattage et les plantations d'arbres auprès des citoyens. Les actions en plantation sont importantes tout comme celles visant à protéger ce qui existe déjà. Le Service explique que davantage de sensibilisation est prévue. Par exemple, en lien avec l'abattage illégal d'arbres, un travail est amorcé pour modifier la réglementation afin que les montants des amendes soient augmentés, autant pour les citoyens que les personnes morales, qui ont un devoir de donner l'exemple.

En lien avec la coupe illégale d'arbres, une question est posée. Quelles sont les principales raisons qui freinent les citoyens à replanter rapidement un arbre en façade ? Quels sont les obstacles ? L'équipe du PFU explique qu'il

y a tellement de raisons différentes. La majorité des citoyens comprennent l'importance des arbres et personne ne remet cela en question. La nuisance individuelle perçue fait ombrage à tous les autres avantages. Puisqu'il est difficile de convaincre ces citoyens, une application plus rigoureuse de la réglementation est nécessaire (par étape).

Pépinière :

Le CREDDO mentionne que l'idée d'une pépinière à Gatineau était à la base une belle idée pour plusieurs raisons : diversification des sources d'approvisionnement, développement d'expertises, recherche, etc. Même si le projet n'a pas eu lieu cette année, il est porté à l'attention des membres que la communauté de Kitigan Zibi a aussi un objectif similaire et développe, en ce moment, un projet de serre. Cette opportunité est à explorer auprès de ceux-ci afin d'évaluer si certaines essences qui leur sont chères pourraient être prévues dans la planification des plantations à Gatineau. Le développement d'une relation d'affaires à ce sujet pourrait être intéressant. Une réflexion et des liens sont à créer.

Plantation en façade

On cherche également à savoir si c'était possible d'élargir, en 2025, les mesures pour faciliter la plantation en façade aux associations de résidents, qui pourraient appuyer la Ville à cet effet. Le Service explique qu'il est possible et souhaitable de faciliter les projets de plantation citoyenne. Par ailleurs, le service mentionne être ouvert aux projets de collaboration.

Inventaire des arbres :

Maintenant que l'inventaire des arbres est connu, une question est adressée à savoir s'il est possible d'augmenter la canopée dans les nouveaux travaux sur rue. Comment peut-on s'intégrer dans les projets pour aider à la transversalité ? Existe-t-il un droit acquis pour ne pas avoir d'arbres en façade ? Le STÉ explique qu'il n'existe aucun droit acquis en la matière.

Arbres en bord de rue

Une réflexion est faite en lien avec les arbres en bordure de rue. Concernant le 1 280 km de rue où les données existent à Gatineau, les 158 000 arbres plantés, on cherche à savoir si les arbres sont principalement sur rue ou sur des terrains privés. Le commentaire met en évidence certains chiffres : à Gatineau en moyenne un arbre/15 m en bord de rue. En comparaison, à Montréal, il y a environ 1 arbre/8 m de bord de rue. À Gatineau, pour y arriver, il faudrait doubler le nombre d'arbres en bordure de rues pour connaître le même type de quartier où il fait bon marcher (environ 160 000 arbres additionnels à planter).

Une question est posée pour savoir si à Gatineau, la technique d'ajout d'arbres en saillie de trottoir est possible, comme à Montréal. Pour Gatineau, l'équipe du PFU répond que ce concept est d'intérêt et que d'autres détails statistiques pourront être présentés en 2026 lors de l'état d'avancement, entre autres afin de déterminer où sont les lieux où une plantation est possible. La déminéralisation doit être prise en compte.

Marchabilité

Un autre élément de réflexion amené est l'interconnectivité, la connexion urbaine et la marchabilité d'un quartier. Quand on planifie des projets, sommes-nous en mesure de conserver une logique dans l'aménagement des rues (ex. quadrillé, organisé sans perdre le tissu urbain) ? Le Service note cette suggestion et les questions même si ce n'est pas dans leurs champs de compétence directement.

Autres questions ou commentaires :

Des félicitations sont transmises pour le projet-pilote dans tous les districts. Une suggestion d'ajouter de la terre pour ne pas endommager les racines est proposée.

En lien avec le choix de la Ville de taxer les grands stationnements pour redévelopper ou déminéraliser, une interrogation est émise pour savoir si cela fait partie des objectifs du PFU de participer à ces discussions pour augmenter la canopée.

Un commentaire est fait en lien avec les milieux agricoles, pour qui les enjeux ne sont pas les mêmes que dans le milieu urbain. Le STÉ est invité à rencontrer le Comité consultatif agricole pour échanger. Une note est prise à cet effet.

Un remerciement est émis concernant la distribution d'arbres en pot. Le service confirme qu'il serait possible d'afficher davantage les communautés où la distribution est privilégiée à l'aide d'une carte, mais qu'il est préférable de communiquer de façon ciblée, géographiquement.

10. Varia

Deux éléments d'information au point varia ont été ajoutés en début de séance.

1. Mention d'activité d'Action Climat Outaouais;

Une analyse des GES à Gatineau depuis 2009 est en préparation par Action Climat Outaouais. L'organisme serait disponible, en temps et lieu, pour faire une présentation à la CELCC. Un suivi est demandé en lien avec l'avancement du branchement au gaz naturel – décarbonisation. Le service explique qu'ils sont à analyser et connaître les responsabilités municipales avec le nouveau règlement. Les grandes lignes pourront être éventuellement partagées avec la CELCC. La décarbonisation reste une priorité en lien avec le Plan Climat pour le service.

2. Annonce – consultations du Fonds vert

Le STÉ annonce que la refonte du Fonds vert est en cours. Les rencontres avec des organismes auront lieu d'ici le 2 février, dont des groupes de discussion. Les consultations citoyennes auront lieu du 12 février au 2 mars, la CELCC sera avisée.

11. Prochaine séance – 20 février 2025

Les membres ont été avisés du calendrier des prochaines séances, en 2025 :

- Jeudi le 20 février 2025, 15 h
- Jeudi le 27 mars 2025, 15 h
- Jeudi le 1^{er} mai 2025, 15 h
- Jeudi le 19 juin 2025, 15 h
- Jeudi le 11 septembre 2025, 15 h

12. Levée de la séance

Il est proposé par Benoit Delage

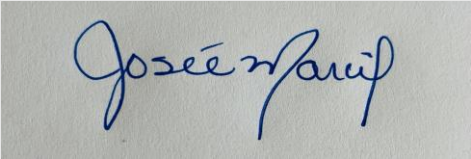
Appuyé par Lise Filiatrault

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 18 h 26.

Adoptée

DISTRIBUTION :

*Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la Greffière*

	
PRÉSIDENT MARC BUREAU	SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL